

Construire une politique de l'IST forte et cohérente

Candidatures

Grégory COLCANAP (Université d'Evry Val d'Essonne)

au poste de coordonnateur du bureau professionnel

Sandrine MALOTAUX (Institut National Polytechnique de Toulouse)

au poste de responsable du département « Coordination des Négociations Documentaires »

Monique JOLY (Institut National des Sciences Appliquées de Lyon)

au poste de responsable du département « Etudes et Prospective »

La question de l'IST en France a pris aujourd'hui une nouvelle dimension avec la recomposition du paysage de la recherche et de l'enseignement supérieur et la construction de nouveaux rapports entre organismes, universités et écoles, induite à la fois par les programmes de financement des projets d'excellence et l'émergence de politiques de site, renforçant l'articulation organismes de recherche – établissements d'enseignement supérieur, et par l'autonomie des universités et des écoles. L'univers de l'ESR est loin d'être stabilisé et nécessite de repenser l'organisation de l'accès à l'IST aux différents échelons. Parallèlement une politique nationale de l'IST émerge progressivement dans le cadre de la Bibliothèque Scientifique Numérique, la démarche adoptée s'appuie sur un dispositif d'élaboration collectif et fédératif reposant sur les acteurs de terrain.

Beaucoup des idées portées par Couperin depuis des années sont aujourd'hui des évidences que plus personne ne conteste ou sont devenues des objectifs adoptés par tous. Le consortium ne s'est pas contenté de porter et de défendre des idées, il est aussi pleinement acteur des dispositifs qui se mettent en place avec le projet ISTE, avec BSN ou encore avec le projet OpenAIRE.

Nous défendons le principe d'un accès large à l'IST quelle que soit l'institution de rattachement, sa taille, ses moyens, son implantation territoriale. Ce principe de cohésion est cependant difficile à mettre en pratique. Nous réaffirmons notre attachement à l'action collective et coordonnée et notre refus de la mise en concurrence entre établissements. La mutualisation est un des leviers essentiels de l'efficacité de l'action publique.

Couperin : un modèle toujours pertinent pour relever les défis de l'IST dans un environnement complexe et concurrentiel

Le défi des prochaines années sera celui de la montée en charge du rôle du consortium aux côtés de ses partenaires institutionnels. La finalité du consortium est continuer les activités qui lui sont propres en améliorant les prestations fournies notamment pour la négociation et l'acquisition de ressources.

Couperin est un creuset où naissent des idées, des projets, nous souhaitons maintenir et développer l'expérimentation pour faire émerger des projets innovants afin d'offrir des outils utiles à tous les établissements, l'approche privilégiée sera celle du co-développement avec des partenariats.

Couperin est aussi un cadre d'échanges des pratiques professionnelles, de mutualisation des expériences, des réflexions... ce cadre permet l'élaboration d'analyses, de recommandations, de journées d'études, d'études, etc... Cette dimension sera bien évidemment maintenue, encouragée et devra être davantage valorisée en augmentant la visibilité des productions réalisées.

Notre candidature commune s'inscrit donc dans une perspective de continuité avec la politique menée ces dernières années :

- continuer à porter le point de vue des établissements dans leur diversité auprès de tous les partenaires et auprès des tutelles,
- continuer à défendre les intérêts des membres auprès des éditeurs,
- être toujours une force de proposition et d'innovation,

La force de Couperin repose sur la souplesse et la réactivité d'un réseau structuré constitué de personnes compétentes et motivées. Ce dynamisme doit être entretenu, et nous nous attacherons à favoriser très activement la participation du plus grand nombre aux activités du consortium.

Affirmer le rôle politique de Couperin

Le consortium doit conserver son rôle d'outil de mutualisation mais aussi affirmer son rôle d'interlocuteur incontournable. Il est aujourd'hui consulté et écouté pour son expertise. Sa représentativité est reconnue par les tutelles et les partenaires. Nous continuerons à affirmer ce rôle politique afin de peser sur les décisions stratégiques nationales en proposant des orientations fortes afin de construire une politique nationale cohérente de l'IST pleinement articulée avec les politiques d'établissements

- Concevoir un dispositif de coordination des acquisitions courantes au niveau national afin d'optimiser les achats et la mise en cohérence des politiques des différents partenaires, ainsi que le service offert aux usagers.
- Proposer des mécanismes de financement partagés permettant l'acquisition des ressources documentaires avec des règles équitables de redistribution des coûts.
- Proposer un plan national de conservation des périodiques papier et électroniques articulé avec les négociations avec les grands éditeurs.
- Participer à l'élaboration d'un schéma national de préservation des données et des ressources (accès et archivage perpétuels) avec les opérateurs nationaux et internationaux.
- Proposer une organisation des réseaux documentaires d'excellence dans le cadre de l'évolution vers le *presque tout* électronique dans le domaine de la documentation de niveau recherche.

Développer la lisibilité de l'action du consortium et sa communication

Au cours de la dernière mandature le consortium s'est vu confier une charge de travail sans précédent et a mené de nombreuses actions : mais la visibilité de son travail reste parfois encore insuffisante aux yeux de ses membres. Plusieurs raisons expliquent ce déficit d'information, d'une part le contexte d'élaboration en mode appel à projet (ISTEX), le travail avec des partenaires ou une tutelle demandant la confidentialité sur l'élaboration des projets en cours. Nous avons à plusieurs reprises pointé les aspects néfastes de cette approche et demandé la transparence, sans être immédiatement entendus. A l'avenir, le passage du mode projet au mode opérationnel lèvera cette difficulté.

Par ailleurs, la fonction communication n'a pas été clairement identifiée au sein du consortium, elle fera à l'avenir l'objet d'une activité transversale et d'une priorité afin de garantir une plus grande diffusion de l'information.

- Créer une responsabilité de chargé de la communication au sein du BP.
- Développer la visibilité des actions du consortium auprès des partenaires.
- Améliorer le site web Couperin.

Repenser l'activité de négociation et d'acquisition des ressources électroniques

Le rôle de Couperin a évolué dans le temps, le rôle d'opérateur pour l'acquisition des ressources électroniques est monté en puissance et atteint aujourd'hui un volume d'activité très important . Cette activité doit faire l'objet d'un bilan critique afin d'identifier ses forces et ses lacunes, afin de proposer une nouvelle organisation plus efficace et de se doter des moyens et des structures de fonctionnement adéquats. La mise en place d'une politique nationale d'achat ainsi que la croissance du marché de la documentation électronique nécessitent un renforcement de l'organisation du département.

- Renforcer l'infrastructure permanente du département CND et professionnaliser davantage une partie de son activité tout en conservant le dynamisme du réseau.
- Développer l'activité d'assistance aux négociateurs en construisant un dispositif d'accompagnement plus solide ; renforcer leur professionnalisme par une action de formation
- Se doter d'outils de gestion plus efficaces, renforcer le suivi des négociations et l'analyse des résultats.
- Renforcer les relations avec les consortiums étrangers, concevoir des stratégies de négociations convergentes et porter des positions communes, notamment en matière d'open access.
- Porter une politique tarifaire plus agressive qui s'impose aux éditeurs.

Développer les coopérations

Couperin n'est pas seul à intervenir sur le terrain de la documentation électronique, son activité doit absolument être coordonnée avec celle de l'ABES et du CNRS-INIST. Nous avons développé une politique d'ouverture systématique et une volonté affirmée de travail en commun, considérant que nos activités sont bien plus complémentaires que redondantes. Nous continuerons à promouvoir la conception, en commun, des politiques, des projets et des actions. C'est dans cet esprit que fonctionne déjà BSN et bientôt ISTEEX, d'autres chantiers sont à ouvrir.

Renforcer les échanges avec les associations professionnelles et d'autres institutions du secteur documentaire est aussi une nécessité.

- Renforcer la collaboration avec les autres opérateurs documentaires (ABES, CNRS-INIST).
- Développer le rôle de fédérateur national pour la documentation électronique.
- Examiner les conditions permettant d'élargir le périmètre du consortium à l'ensemble des acteurs de l'ESR.
- Développer l'articulation avec les associations professionnelles du monde de la documentation.

Poursuivre les activités de veille et de réflexion, participer à la normalisation

L'activité de réflexion au sein de groupes de travail, l'organisation de journées d'étude, la production de recommandations doivent bien évidemment perdurer. Investir les questions de normalisation est certainement une orientation à développer, nous sommes déjà très actif au niveau de Counter, certaines questions autour des indicateurs de performance, des formats de base de connaissance ou d'autres questions techniques méritent d'être examinées...

- Poursuivre les actions de veille et de proposition dans les domaines émergents ou en mutation tels que le livre électronique.
- Œuvrer à la normalisation dans tous les domaines de l'édition électronique (COUNTER, formats de données, formats d'échanges...).
- Encourager la production d'études
- Elaborer et promouvoir des codes de bonnes pratiques

Expérimenter pour proposer de nouveaux services aux établissements

L'activité du département Etudes et Prospective est, progressivement et naturellement, passée de l'exploration et de la réflexion à une activité plus opérationnelle et plus expérimentale. Le projet ERMS qui n'a pas abouti mais qui a été riche d'enseignements s'inscrit dans cette évolution. Le département a vocation à continuer à concevoir des projets expérimentaux qui pourront déboucher en cas de succès sur la mise en œuvre d'outils utiles pour un grand nombre d'établissements comme la collecte automatique des statistiques Counter, le recueil et l'analyse des logs de connexion pour établir des statistiques locales d'utilisation des ressources électroniques.

- Soutenir la démarche de signalement unifié et partagé des ressources électroniques.
- Renforcer la logique d'opérateur au service des établissements
- Encourager et soutenir le développement de systèmes mutualisés de gestion

Promouvoir et développer l'open access

Couperin joue un rôle important dans l'open access en étant le partenaire français du projet OpenAIRE, et le partenaire du DOAJ pour la France. Nous devons poursuivre ce travail de promotion de l'open access mais aussi contribuer à faire émerger une structure de gouvernance partagée pour les archives ouvertes en France à l'heure de la réactivation au sein de BSN d'un nouveau protocole d'accord sur les archives ouvertes.

Des questions de fond se posent concernant les moyens à utiliser pour augmenter les dépôts dans les archives institutionnelles. Nous avons d'un côté une approche restrictive n'envisageant que les dépôts réalisés par les auteurs ou leurs mandataires (bibliothécaires, documentalistes) et de l'autre une approche plus large envisageant aussi de passer des accords avec les éditeurs pour obtenir le dépôt systématique de l'intégralité de la production française après un délai d'embargo négocié. Un débat s'impose sur ces questions essentielles.

- Promouvoir le développement des archives ouvertes en favorisant la mise en œuvre d'un schéma cohérent articulant les niveaux local et national, en participant aux initiatives européennes, en promouvant le principe d'un dépôt obligatoire des publications issues de travaux recherche sur fonds publics.
- Promouvoir l'auto-archivage des publications de la recherche en liant les négociations nationales tarifaires à la question de l'autorisation de l'auto-archivage des post-prints par les chercheurs dans les entrepôts institutionnels (ACS, Wiley-Blackwell, Taylor and Francis notamment).
- Promouvoir l'édition en open access en faisant connaître les principes, les initiatives et en apportant un soutien aux initiatives des chercheurs français.
- Promouvoir des expérimentations avec des éditeurs pour concevoir de nouveaux modèles de diffusion de l'IST.
- Favoriser le positionnement des éditeurs français vis-à-vis des Archives Ouvertes dans le référentiel international RoMEO et dans le référentiel français Héloïse.

**Faire de l'information
scientifique un bien commun
pour la communauté scientifique**